

Parcours d'accueil ou d'intégration et aides pour migrants

Document imprimé à partir de dorifor.be.

Vous pouvez rencontrer un conseiller sans rendez-vous à la Cité des métiers, Avenue de l'Astronomie 14, 1210 Bruxelles (métro Madou), lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h, jeudi de 13h30 à 19h (jusqu'à 16h pendant les vacances scolaires).

Vous êtes arrivé depuis peu de temps en Belgique ? Certains services gratuits spécifiques pourraient aussi vous intéresser...

Le parcours d'accueil et d'intégration est un accompagnement pour les personnes primo-arrivantes dans l'apprentissage de la langue, de la citoyenneté et de l'insertion socio-professionnelle. L'objectif est de permettre aux nouveaux arrivants de mener une vie autonome et de participer à la société belge. Ce parcours est obligatoire dans les trois régions, même si l'obligation n'est pas encore effective à Bruxelles (janvier 2020).

L'accès aux parcours

Les décrets bruxellois francophone définissent le primo-arrivant comme toute personne étrangère :

- ayant un titre de séjour de plus de trois mois (si ce n'est pas le cas, vous trouverez plus d'informations auprès de l'Office des étrangers),
- inscrite au registre des étrangers d'une commune bruxelloise,
- âgées de plus de 18 ans et de moins de 65 ans,
- séjournant en Belgique depuis moins de trois ans.

Les citoyens d'un État-membre de l'Union européenne (UE), de l'Espace économique européen (EEE), de la Suisse et des membres de leur famille sont aussi considérés comme primo-arrivants dans le décret bruxellois francophone.

Dans le décret flamand, le primo-arrivant est défini comme toute personne étrangère de 18 ans et plus qui vient s'installer à long terme en Flandre ou à Bruxelles et la personne de nationalité belge née en dehors de la Belgique et dont au moins un des parents n'est pas né en Belgique.

En pratique?

A Bruxelles deux parcours co-existent :

- Le « parcours d'intégration » (néerlandophone) mis en place par BON comprenant :

- des cours d'orientation sociale (60 heures) donnés dans la langue maternelle du participant ou dans une autre langue qu'il maîtrise. Il s'agit d'avoir un aperçu des institutions belges, de l'environnement culturel et économique, et d'acquérir une connaissance générale des métiers et du marché de l'emploi,
- des cours de néerlandais,
- un accompagnement individuel.

- Le « parcours d'accueil » (francophone) mis en place par les BAPA comprenant :

- un accompagnement individuel dans la langue du participant,
- des formations à la citoyenneté (60 heures),
- des cours de français,
- une orientation socio-professionnelle.

Sources : [www.vivre en Belgique.be](http://www.vivre-en-Belgique.be); cire.be

Découvrez aussi :

[Comment obtenir l'équivalence d'un titre d'études obtenu hors de Belgique ?](https://www.dorifor.be/article/comment-obtenir-l-equivalence-d-un-titre-d-etudes-obtenu-hors-de-belgique-367.html) (<https://www.dorifor.be/article/comment-obtenir-l-equivalence-d-un-titre-d-etudes-obtenu-hors-de-belgique-367.html>)

[Comment valider ses compétences métier ?](https://www.dorifor.be/article/comment-valider-ses-competences-metier-48.html) (<https://www.dorifor.be/article/comment-valider-ses-competences-metier-48.html>)

[Valoriser ses acquis de l'expérience - VA / VAE](https://www.dorifor.be/article/valoriser-ses-acquis-de-l-experience-va-vae-826.html) (<https://www.dorifor.be/article/valoriser-ses-acquis-de-l-experience-va-vae-826.html>)

D'autres services d'aide aux primo-arrivants existent aussi...

Consultez les dans la liste des formations ci-dessous.

Les Formations :

BAPA de Bruxelles Bureau d'accueil pour primo-arrivants.

Boulevard Pacheco 34

1000 Bruxelles

02/2794970

Service : Accueil et accompagnement individuel des primo-arrivants

www.dorifor.be/formation/8421

Horaire Permanence: lundi au vendredi: 9h - 12h et jeudi : 17h - 20h (sauf pendant les vacances scolaires) Sur rendez-vous: lundi au vendredi: 14h - 17h Que faire Se présenter sur place aux heures de permanence ou prendre rendez-vous par téléphone.

BON - Brussels Onthaalbureau Nieuwkomers/Agentschap en Inburgering Regio Bruxelles

Rue de l'Avenir 35

1080 Bruxelles

02 501 66 80

Intégration civique pour primo-arrivants

www.dorifor.be/formation/993

Durée 6 semaine(s) Horaire en journée 4 fois/sem + cours de langues OU en soirée 2 fois/sem + cours de langues fois par semaine(s) Début Accueil permanent et entrées régulières Coût Gratuit -

Parcours d'intégration - Secteur de la santé

www.dorifor.be/formation/8198

Durée 7 semaine(s) Horaire en journée temps plein fois par semaine(s) Coût Gratuit -
Que faire Contacter Katie Van Loon par mail : katie.vanloon@integratie-inburgering.be ou par téléphone : 0483 72 52 25 Ou se rendre dans une de nos agences : www.bon.be Vous pourrez vous inscrire sur place.

CIPROC - Centre d'impulsion socio-professionnel et culturel

Avenue du Suffrage Universel 39

1030 Schaerbeek

02 608 37 08

Service : Aide à l'insertion socioprofessionnelle pour les chercheurs d'emploi et les primo-arrivants

www.dorifor.be/formation/4713

Horaire lundi mardi mercredi jeudi vendredi en journée 9h - 12h et 13h - 17h

CIRE - Coordination et initiatives pour réfugiés et étrangers

Rue du Vivier 80-82

1050 Ixelles

02 629 77 10

Service : Permanences d'information et d'orientation pour migrants

www.dorifor.be/formation/7503

Horaire Le service assure une permanence tous les matins de 9h à 12h. La permanence téléphonique fonctionne toute la journée de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30. Coût Gratuit - Que faire Rendez-vous au Ciré lors des permanences Attention ! Le nombre d'entretiens en permanence est limité.

Cohésion

Rue de la Pacification 2 (Galerie Pacific 16)

1210 Saint-Josse-ten-Noode

02 280 09 46 / 02 732 07 99 / 0487 370 112

Service : Accueil et accompagnement des primo-arrivants

www.dorifor.be/formation/6836

Durée Variable suivant le cas Horaire lundi mardi jeudi vendredi en journée de 9h30 à 11h30 ET lundi mardi mercredi jeudi vendredi en soirée de 18h30 à 20h30 (permanences)

ou sur rendez-vous du lundi au dimanche de 9h à 21h. Début Dès la première visite
Coût Gratuit - Que faire Vous pouvez vous rendre aux permanences ou prendre contact pendant toute l'année (vacances scolaires comprises) en demandant un rendez-vous via les téléphones 02/280 09 46, 02/732 07 99 ou 0487/370 112 du lundi au vendredi de 9h à 21h ou par mail : contact@asblcohesion.be Adresse : Rue de la Pacification 2 (Galerie Pacific 16) 1210 Bruxelles (Saint-Josse). Métro Madou --> Chaussée de Louvain --> Place Saint-Josse --> à gauche du Delhaize --> à l'intérieur de la Galerie Pacific.

Convivial

Rue du Charroi 33-35
1190 Forest
02 503 43 46

Service: Accompagnement social et à l'insertion pour réfugiés

www.dorifor.be/formation/8172

Horaires De septembre à juin: services accessibles sur rendez-vous du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h à 17h et le vendredi de 9h à 12h00. En juillet et en août : services accessibles sur rendez-vous du lundi au jeudi de 9h-12h30 et de 13h à 15h et le vendredi de 9h à 12h30 et de 13h à 14h30. Que faire Contactez l'organisme.

SAMPA - Service d'aide aux molenbeekoïes primo-arrivants

Rue Comte de Flandre,15
1080 Molenbeek
02/422 06 23

Service : Aide aux primo-arrivants

www.dorifor.be/formation/3430

Durée En fonctions des besoins Début Toute l'année (suivant les disponibilités)
Coût Gratuit - Que faire La plupart des services sont accessibles uniquement sur rendez-vous. le service social et juridique organise des permanences le lundi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et le mardi de 13h à 16h. Des tickets sont disponibles à l'accueil à partir de 8h. Prise de rendez-vous possible également.

Français langue étrangère

www.dorifor.be/formation/1422

Durée 3 mois Horaires lundi mardi mercredi jeudi vendredi en journée mi-temps de 9h à 13h Début Septembre 2020 / trois entrées par an : septembre, décembre et avril Coût 10 euros par module - Que faire Information et inscription par téléphone au 02/422 06 35 ou au 02/422.06.23. ou 02 / 422 06 11 Les inscriptions débutent un mois avant chaque entrée en formation. Vous pouvez aussi envoyer un mail à : sampa@move.brussels ou info@move.brussels

Alphabétisation

www.dorifor.be/formation/6942

Durée 3 mois Horaires lundi mardi mercredi jeudi vendredi en journée mi-temps de 9h à 13h Début avril - septembre - décembre / trois entrées par an : septembre, janvier et avril Coût 10 euros par module - Que faire Renseignements et inscriptions au 02/422.06.23. Les inscriptions débutent un mois avant le début de chaque entrée en formation. Information et inscription par téléphone au 02/422 06 23 ou par mail au sampa@move.brussels Pas de cours durant les vacances scolaires.

VIA

Rue Kessels 14 boîte 8

1030 Bruxelles

02/563.52.52

Citoyenneté

www.dorifor.be/formation/7644

Durée 50 heures réparties sur un mois en journée et sur 2 mois pour les formations en soirée. Horaire en soirée OU en journée Début Accueil permanent Que faire

Contactez l'organisme. VIA Schaerbeek :Lundi au vendredi de 9h à 12hMardi de 17h à 20h

VIA Molenbeek :Lundi au vendredi de 9h à 12hJeudi de 17h à 20h

Droits et devoirs : Vivre en Belgique

www.dorifor.be/formation/7137

Durée 10 heures divisées en 4 séances de 2h30 Horaire en soirée OU en journée

Début Accueil permanent Que faire Contactez l'organisme. VIA Schaerbeek :Lundi au

vendredi de 9h à 12hMardi de 17h à 20h VIA Molenbeek :Lundi au vendredi de 9h à

12hJeudi de 17h à 20h